

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE ANNEZIN (62232)

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la demande de régularisation du plan d'épandage
des coquilles d'œufs produites par les sites de production
siè 453, Boulevard de la République 62232 ANNEZIN.

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'Autorisation Environnementale relative au Plan d'Épandage des coquilles d'œufs par la SAS LIOT Arnequin.

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

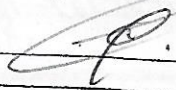
Arrêté Inter-Préfectorial Nord-Pas de Calais.

Arrêté n° 2022-227 en date du : 6 septembre 2022 de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet de : (1) (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : COURQUIN Didier, Commissaire Enquêteur 62

Profession : 

Durée de l'enquête : 33 jours

Date d'ouverture : du : 03 octobre 2022 au : 09 Novembre 2022.

Les : de 8h heures 30 à 12 heures 00. du lundi au jeudi le vendredi 8h30-12h00 13h30-17h00

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant 20 (vingt) feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

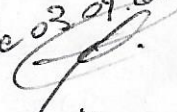
RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairies concernées par le plan d'épandage (Nord-Pas-de-Calais) aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le lundi 3 octobre 2022 de 9 heures à 12 heures. Le mardi 13 octobre 2022 de 14 heures à 17 heures. Le mercredi 14 octobre 2022 de 14 heures à 17 heures. Le jeudi 16 octobre 2022 de 14 heures à 17 heures. Le vendredi 19 novembre 2022 de 14 heures à 17 heures.

le 03.09.2022 

PREMIÈRE JOURNÉE

Le lundi 3 octobre de 2022 à 9 heures 00 à 12 heures 00

Permanence (1)

OBSERVATIONS DE M. Carrière n°1. du 20 septembre 2022.

Reçu en Mairie d'Angeles le 28 septembre 2022

Mairie d'Aquières adressé au Préfet du P. d. C

copie au Commissaire enquêteur.

A annexé au registre d'enquête.

il n'y a pas eu de visiteurs. 0 contributions D. Carrière
Commissaire
CE

Semaine du 03 au 08 octobre 2022 pas de courrier - pas de visiteurs

le 10/10/2022 pas de courrier - pas de visiteurs

le 11/10/2022 pas de courrier - pas de visiteurs

le 12/10/2022 pas de courrier - pas de visiteurs

Permanence (2) 14h 17h

le 13/10/2022.

A annexé au dossier d'enquête 3 pièces

① - Avis du 13.09.2022 Communauté d'Agglomération
Hérault Agg. Romane

② - Avis du 29.09.2022 - Communauté de Communes
Campagnes de l'Hérault

③ - Avis CE SAGE Scarpa amont.

il n'y a pas eu de visiteurs pas de courrier 0 contributions D. Carrière
Commissaire
CE

le 13/10/2022 pas de courrier - pas de visiteurs

le 14/10/2022 pas de courrier - pas de visiteurs

Permanence (3) 14h/17h.

lundi 17/10/2022.

Annexé au dossier d'enquête à préciser

④. Avis Communauté d'Agglomération de Clichy-Batilly (CAAC)

Il n'y a pas eu de Visiteur, pas de courrier, pas de contributions
D COURQUIN CE

le 18/10/2022 pas de courrier - pas de visiteur

le 19/10/2022 pas de courrier - pas de visiteur

le 20/10/2022 pas de courrier - pas de visiteur

le 21/10/2022 pas de courrier pas de visiteur

le 22/10/2022 Lu par Franck ROBEL - Conseiller Municipal

le 24/10/2022 pas de courrier - pas de visiteur

le 25/10/2022 pas de courrier - pas de visiteur

Permanence (4) 9h/12h.

Mardi 26/10/2022

Annexé au dossier d'enquête à préciser

⑤. Avis. Commune de WANQUETIN

Il n'y a pas eu de Visiteur, pas de courrier, pas de contributions
D COURQUIN CE

le 27/10/2022 pas de courrier - pas de visiteur

TSUR
⇒

Le Vendredi 04. Novembre 2022 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, Jidéen Courquin, déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant Trente-Trois jours consécutifs,

du lundi 3 octobre 2022 au Vendredi 04 Novembre, 2022

de _____ heures _____ à _____ heures _____

et de _____ heures _____ à _____ heures _____

heures d'ouverture de la Marche d'Annezin
lundi matin Courquin

Les observations ont été consignées au registre par _____ personnes

(pages n^{os} _____ à _____)

En outre, j'ai reçu six Ais + 1 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du 20 septembre 2022 de M. le maire d'Annezin
Pascal Hestau

④ - Lettre en date du 13 septembre 2022 de M. Bernard WEPPE
CAISALR Ais Communauté d'Agglomération de l'Artois
Rue Brucy - Artois Les Renais

③ - Lettre en date du 29 septembre 2022 de M. Michel SEROUX
Communauté de Communes Compagnons de l'Artois

③ - Ais du 29 septembre 2022 de Mme Guénaëlle BERNARDIERO
SAGE Scarpe Amont

⑤ - Ais du 26 septembre 2022 de M. Nicolas SIEGLER
Communauté d'Agglomération de Cambrai

⑤ - Ais du 4 octobre 2022 de M. Emmanuel IOSS
Maire de Waarguetin

⑥ - Ais du 12 octobre 2022 de Mme Olivette Roussel
Marche de Mandry au Bois